



// Teintes toutes faces

// Une alternance d'au moins trois teintes est proposée pour les façades avant, arrières et latérales des bâtiments. Elles renforceraient le relief de la façade en respectant les décrochés des travées. Les teintes proposées ici sont issues du nuancier STO et un nuancier avec les correspondances RAL est disponible en mairie.

// Teintes toitures

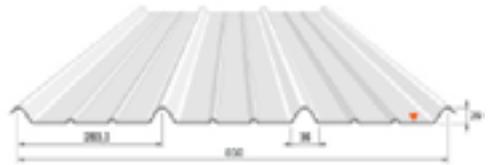
// La composition des façades suit, pour la majorité des bâtiments du quartier, un principe en trois parties distinctes ; la partie supérieure correspond au couronnement et/ou toiture. Cette dernière est habillée d'un bardage métallique. La suggestion est de teinte RAL 7037 / Gris poussière et d'onde 850 mm.

// Teintes bois

// Les lasures utilisées pour les menuiseries et les balcons se trouvent dans le nuancier proposé par les lasures La Seigneurie : il s'agit des teintes Chataignier clair, Noyer clair et Noyer.

// Teintes pierre

L'utilisation de la pierre en partie basse pour une majeure partie des façades du Val Claret correspond à une volonté architecturale affirmée qui reflète l'identité du quartier. Elle souligne le sous-bassement des immeubles, marque un ancrage qualitatif par rapport au sol et propose la vision d'un matériau noble à l'échelle du piéton. L'emploi de la pierre répond aux sollicitations auxquelles sont soumis les bas d'immeuble et renvoie à l'imaginaire de la montagne. C'est pourquoi son utilisation pour le traitement des bas d'immeuble est recommandée.

*Teintes claires**Teintes moyennes**Teintes sombres*

Différentes teintes pour valoriser les volumes, nuancier STO, 2015